

Arrêté de jury relatif aux concours communs de recrutement d'adjoint administratif principal 2<sup>nd</sup> classe externe

Session 2026

---

**La rectrice de l'académie de Dijon et la préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfète de la Côte-d'Or**

- Vu** le code général de la fonction publique ;
- Vu** le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
- Vu** le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- Vu** le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- Vu** l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- Vu** l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe des administrations de l'État ;
- Vu** l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;
- Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 portant délégation de certains pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents relevant des ministres chargés de affaires sociales, de la santé, des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;
- Vu** l'arrêté du 5 février 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;
- Vu** l'arrêté du 3 avril 2026 fixant au titre de l'année 2026 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C.

## **ARRÊTENT**

**Article 1** : : sont nommés, pour la session 2026, membres du jury du concours externe commun d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, organisé au titre de la session 2026, les personnes citées ci-après :

**Président de jury :**

Monsieur Frédéric BRUT, attaché d'administration de l'Etat hors classe, ministère de l'éducation nationale, Dijon.

**Vice-présidente de jury :**

Madame Bérengère DIOT, attachée principale d'administration de l'Etat, chargée de mission ingénierie financière et de projets, ministère de l'éducation nationale, Dijon

**Membres du jury :**

Madame	BACCOT	Justine	Attachée d'administration de l'Etat	Responsable budgétaire et analyse financière	Ministère de l'éducation nationale
Madame	BALMET	Nadine	Personnel enseignant	Professeure	Ministère de l'éducation nationale
Madame	DROCOURT	Sandrine	Secrétaire administrative de classe supérieure	Gestionnaire	Ministère de l'éducation nationale
Madame	FICHOT	Sylvie	Personnel enseignant	Professeure	Ministère de l'éducation nationale
Madame	KUNTZMANN	Corinne	Personnel enseignant	Professeure	Ministère de l'éducation nationale
Madame	MORET THOMASSIN	Léopoldine	Attachée d'administration de l'Etat	Cheffe du bureau des frais de déplacement	Ministère de l'éducation nationale
Madame	MOUTON	Anne-Laure	Attachée d'administration de l'Etat	Secrétaire générale en EPLE	Ministère de l'éducation nationale
Monsieur	MUSARD	Thomas	Personnel enseignant	Professeur	Ministère de l'éducation nationale
Monsieur	VADOT	Eric	Personnel de direction	Proviseur	Ministère de l'éducation nationale
Madame	LE BARBANCHON	Maud	Attachée d'administration de l'Etat	Responsable du service scolarité UFR droit, sciences économique et politique et de l'Institut d'administration des entreprises	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace
Madame	TAYBI MOUSSAOUI	Rabab	Attachée d'administration de l'Etat	Responsable de service financier	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace
Madame	YEME	Claire	Attachée d'administration de l'Etat	Responsable administrative adjointe	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace
Madame	GAUTHIER FERREIRA	Delphine	Greffière	Gestionnaire RH	Ministère de la justice

Madame	GUILLAUBEZ	Géraldine	Greffière	Cadre greffière	Ministère de la justice
Madame	LAHAXE	Mary	Greffière	Greffière au service civil du pôle des contentieux de la protection	Ministère de la justice
Madame	LAZIZ	Assia	Secrétaire administrative de classe supérieure	Gestionnaire RH - Régisseuse	Ministère de la justice
Monsieur	MILLEFANTI	Ludovic	Attaché principal d'administration de l'Etat	Chef du pôle contrôle	Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature
Monsieur	PETITJEAN	Régis	Attaché d'administration de l'Etat	Chargé de mission coordination de la connaissance	Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature
Madame	BOURDON	Céline	Attachée d'administration de l'Etat	Chargée de mission conseil aux territoires	Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

**Article 2** : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 8 avril 2026

La préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
préfète de la Côte-d'Or

signé

Violaine DEMARET

Pour la rectrice et par délégation,  
La secrétaire générale d'académie,

Signé

Mialy VIALLET